

11 février 2014

Français

---

**Compte rendu définitif de la mille trois cent cinquième séance plénière**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 11 février 2014, à 10 h 5

*Président(e)* : M. Eviatar Manor ..... (Israël)



**Le Président** (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1305<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Permettez-moi de vous donner des informations actualisées et de suggérer d'éventuelles pistes pour nos travaux. À la suite des débats tenus la semaine dernière en séance plénière sur le document informel 1, qui renferme un projet de décision tendant à rétablir le Groupe de travail informel, j'ai intégré toutes les observations reçues des délégations dans un document révisé qui porte le titre « Proposed amendments for non-paper 1 : decision for the re-establishment of an Informal Working Group » (Modifications qu'il est proposé d'apporter au document informel n° 1 : décision tendant à rétablir le Groupe de travail informel) et que le secrétariat a distribué hier à toutes les délégations.

Les cinq autres Présidents de la session et moi-même nous sommes longuement concertés la semaine dernière afin de résoudre les questions en suspens et de traiter les points soulevés à la précédente séance plénière de la Conférence. Comme je l'ai déjà dit, j'ai toujours cru que nos travaux devaient être menés en toute transparence afin que les décisions prises dans le cadre de la Conférence tiennent compte d'autant d'opinions que possible.

J'ai le plaisir de vous informer que le principe du rétablissement du Groupe de travail informel semble faire l'unanimité. Si cette approche est largement soutenue, certains ont, en revanche, exprimé leur souhait de débattre encore de certains éléments du projet de texte informel distribué et examiné en tant que document informel 1 la semaine dernière en séance plénière.

Nous avons demandé hier au secrétariat de distribuer un deuxième document informel concernant le rétablissement du mandat du Groupe de travail informel pour 2014. Ce document contient toutes les modifications proposées à la suite de la séance plénière précédente de la Conférence. Je pense qu'il était nécessaire de vous soumettre cette proposition de manière informelle, pour examen, et de débattre des points pertinents. Nous souhaiterions que les choses restent aussi simples et directes que possible. Si nous estimons tous que des discussions supplémentaires s'imposent, je consulterai de nouveau les parties concernées au sujet du document informel, afin de décider des mesures à prendre lors des prochaines séances plénières. J'espère que nous serons bientôt en mesure d'obtenir un consensus sur une version du texte.

En ce qui concerne le programme des activités, d'importants progrès ont été accomplis, grâce aux consultations des six Présidents. Il est prévu de mener d'autres consultations avec les groupes régionaux, sur la base d'un document informel du collège des six Présidents, qui vous sera soumis sous peu. La parole est maintenant aux délégations qui souhaiteraient prendre position au sujet du document informel n° 2, intitulé « Modifications qu'il est proposé d'apporter au document informel n° 1 ».

Selon la liste des orateurs, le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sera le premier à s'exprimer. Monsieur l'Ambassadeur, la parole est à vous.

**M. Rowland** (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter pour votre prise de fonctions et de saisir cette occasion pour vous assurer du soutien plein et entier de ma délégation dans vos efforts. Mes félicitations vous sont présentées tardivement puisque, comme chacun le sait, cela fait maintenant plusieurs semaines que vous vous employez, en notre nom à tous, à engager avec énergie cette session de 2014 de la Conférence, sur les solides bases établies l'année dernière par la présidence irlandaise.

Nous vous sommes reconnaissants de la détermination et du pragmatisme que vous déployez pour mener cette tâche et nous remercions les cinq autres Présidents de la session de 2014 pour la volonté qu'ils ont affichée dès le départ de travailler de concert.

Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord est, bien évidemment, déçu qu'en dépit de tous les efforts déployés, vous n'ayez eu d'autre choix que de conclure à l'impossibilité d'obtenir, sous votre présidence, un consensus au sujet d'un programme de travail. Nous constatons que de nombreux membres se sont déclarés disposés à faire œuvre de conciliation, tout comme par le passé, afin que la Conférence puisse reprendre ses travaux, mais qu'un grand nombre d'entre eux avaient déjà épuisé leur marge de manœuvre. L'échec répété de nos efforts déployés en vue de permettre à la Conférence de reprendre ses activités ne fait que miner sa crédibilité et, du même coup, la démarche fondée sur le consensus, rempart essentiel pour la préservation de nos intérêts en matière de sécurité nationale.

Nous comprenons pleinement que les membres aient tous à cœur de préserver ces intérêts, mais il est, pour nous, tout aussi clair qu'ils en auraient tous la possibilité s'ils parvenaient à se mettre d'accord sur un programme de travail identique en substance au dernier programme adopté par la Conférence.

Si un consensus sur un programme de travail semble toujours hors de portée, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord est favorable au rétablissement du Groupe de travail informel. Je salue la volonté affichée par Messieurs les Ambassadeurs Gallegos et Woolcott de reprendre leurs fonctions à la tête du Groupe. Durant le peu de temps dont le Groupe a disposé l'année dernière, l'un comme l'autre ont fait tout leur possible pour favoriser la réalisation du mandat du Groupe.

Il nous semble que ce mandat devrait rester inchangé, attendu que notre contexte de travail n'a pas évolué au point de nécessiter des modifications. De même, il n'y a, à notre connaissance, aucune raison de retoucher au texte de la décision portant création de ce Groupe, si ce n'est pour l'actualiser d'un point de vue purement technique.

Nous nous réjouissons d'avance à l'idée d'étudier, dès que possible, les conclusions de vos consultations relatives au programme d'activités proposé.

Sur un tout autre sujet, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour informer mes collègues que le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ne sera pas représenté à la Conférence sur les incidences humanitaires des armes nucléaires, qui doit se tenir plus tard dans la semaine, au Mexique. Cette information vous est communiquée à des fins de transparence, puisque c'est la transparence qui dicte, à tout instant, notre façon d'agir dans le cadre de cette Conférence.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour sa déclaration et les mots encourageants qu'il a adressés à la présidence. Est-ce qu'une autre délégation souhaite s'exprimer? La parole est au représentant de l'Inde.

**M. Varma** (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, l'occasion nous a été donnée à la dernière séance plénière de vous féliciter officiellement, ainsi que la délégation israélienne, pour votre prise de fonction à la présidence. Permettez-moi cependant d'ajouter que nous sommes ravis de vous trouver, en tant que représentant d'un pays ami, à la tête de la Conférence et que nous souhaiterions vous remercier pour l'application avec laquelle vous vous employez à faire progresser les travaux de la Conférence, notamment en menant des consultations dont la portée est aussi vaste que possible dans ce cadre.

Je souhaite ajouter quelques points concernant les observations faites aujourd'hui. Il nous semble que l'adoption sans délai d'un programme de travail de la Conférence devrait demeurer la priorité de la présidence de la Conférence et de ses membres; il nous semble aussi que vous-même et les présidents qui vont vous succéder devriez garder comme objectif prioritaire l'adoption et l'exécution d'un programme de travail qui soit complet, équilibré et qui permette d'avancer dans l'ordre du jour consensuel adopté au début du mois.

En ce qui concerne le Groupe de travail informel, nous vous remercions d'avoir présenté le document informel n° 2, que le secrétariat nous a communiqué hier soir. Nous avons été très attentifs aux observations formulées aujourd'hui et ce matin. Si vous décidiez de procéder à un examen plus poussé du document informel n° 2 et à une décision sur ce texte, l'Inde ne s'y opposerait pas. Cela étant, si vous jugiez nécessaire de mener d'autres consultations, quelles qu'en soient les modalités, l'Inde serait aussi très heureuse d'y prendre part.

Quant au calendrier d'activités, nous attendons encore qu'une proposition spécifique émanant du Président ou du collège des six Présidents de la session soit faite à ce sujet. L'Inde se prononcera sur un calendrier d'activités lorsque les membres de la Conférence seront saisis d'une proposition.

Monsieur le Président, permettez-moi, une fois encore, de vous remercier pour la façon dont vous dirigez nos travaux. Soyez assuré que la délégation indienne vous apportera sans réserve son soutien et sa coopération dans le cadre de toute consultation à venir.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Inde pour sa déclaration et pour ses paroles encourageantes à notre intention. La parole est à présent au Pakistan.

**M. Jadoon** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, comme vous le savez, le Pakistan s'était rallié, en août dernier, au consensus sur la création d'un groupe de travail informel, chargé d'établir un programme de travail solide, substantiel et dont la mise en œuvre serait graduelle.

Nous avons participé de manière active et constructive aux réunions du Groupe de travail informel, ainsi qu'aux travaux intersessions dirigés avec compétence par les Ambassadeurs Gallegos (Équateur) et Woolcott (Australie).

Le Pakistan est tout à fait d'accord pour que soit rétabli le Groupe de travail informel en 2014. Nous étions disposés à procéder, pour ce faire, sur la base du document informel distribué la semaine dernière, dans lequel figurait un projet de décision visant à rétablir le Groupe de travail informel qui était presque identique à la décision adoptée par consensus en août 2013 par la Conférence du désarmement, à savoir le document [CD/1956/Rev.1](#).

Nous constatons maintenant qu'un deuxième document informel a été distribué hier, 10 février 2014, par le secrétariat, et qu'il contient les modifications que les délégations ont proposé d'apporter au premier document informel.

Ma délégation souhaiterait que soit supprimée, dans le projet de décision révisé, toute référence à l'un quelconque des précédents programmes de travail, en particulier au document [CD/1864](#) de mai 2009.

En effet, si l'approche envisagée dans le document précité avait emporté l'adhésion de tous les membres de la Conférence, il n'était pas nécessaire de créer le Groupe de travail informel.

L'idée même de créer le Groupe informel est née de la nécessité d'apporter un regard neuf sur le blocage de la Conférence du désarmement, dans un cadre à composition non limitée et sans lien avec les propositions et décisions passées.

En faisant référence à des documents qui sont source de discorde, comme le [CD/1864](#), on prend le risque de rouvrir un débat qui n'est plus d'actualité, ce qui, à notre sens, serait une régression.

C'est pourquoi ma délégation ne peut se joindre au consensus sur un projet de décision révisé qui reposerait sur les modifications distribuées hier. Nous serions toutefois disposés à approuver le texte si la référence au document [CD/1864](#) en était supprimée.

Cette déclaration visait uniquement à préciser la position de ma délégation quant au projet de décision révisé tendant à rétablir le Groupe de travail informel. Nous n'avons pas encore abordé les questions de fond et de procédure que la Conférence du désarmement doit examiner, et nous reviendrons sur ces points ultérieurement.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Pakistan pour sa déclaration.

D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole? Cela ne semble pas être le cas. Des observations pertinentes ont été faites et je vous remercie grandement pour cet échange à caractère ouvert. Il semble bien que nous devons débattre plus avant de la décision relative au Groupe de travail informel; nous pourrions donc consulter plus avant les parties concernées au sujet du texte de la décision. Cela étant, au vu des échanges que nous venons d'avoir, j'estime que nous avons nettement progressé sur le texte relatif au Groupe de travail informel.

Cette séance plénière étant pour moi la dernière en tant que Président de la Conférence du désarmement, je tiens à vous remercier tous pour votre coopération avec la présidence et votre approche constructive. Cela a été, pour moi, un plaisir et un honneur de présider ces séances de la Conférence, qui nous ont permis d'adopter l'ordre du jour à l'unanimité et d'entendre des déclarations relatives aux programmes, prononcées par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et par le Sous-Secrétaire d'État américain par intérim chargé du contrôle des armements et de la sécurité internationale.

J'espère être parvenu à faire la démonstration, en tant que Président de la Conférence, de l'approche et de la perspective pragmatiques et réalistes adoptées par Israël sur les questions à l'examen. Je pense avoir agi en toute transparence et avec un sens aigu des responsabilités. Permettez-moi de présenter mes remerciements au Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement, M. Michael Møller, au Sous-Secrétaire général, M. Jarmo Sareva, au Secrétaire de la Conférence, M. Ivor Richard Fung, ainsi qu'au secrétariat et aux interprètes. Je souhaite aux États membres et à leurs représentants ici présents des débats productifs; je leur souhaite également de pleinement réussir à mener à bien les activités importantes de la Conférence du désarmement, en espérant que celles-ci bénéficient au plus grand nombre.

Je profite également de cette occasion pour féliciter notre prochain Président, M. l'Ambassadeur Vinicio Mati (Italie), et son équipe.

Nous ne manquerons pas de partager avec lui tous les renseignements pertinents que nous avons recueillis à l'occasion de nos consultations.

M. l'Ambassadeur, nous restons à votre disposition, en tant que membres de la délégation israélienne et dans le cadre de nos fonctions de membre du collège des six Présidents de la session, et avons toute confiance en votre administration.

Nous pensons être parvenus, au cours de notre présidence, à imprimer une direction au double processus et à faire en sorte que les prochains présidents de 2014 puissent se l'approprier. Ce faisant, nous pensons avoir répondu à l'appel du Secrétaire général et à la volonté collective des États membres de la Conférence du désarmement.

Voilà qui met fin à nos travaux pour aujourd'hui. La prochaine séance plénière de la Conférence se tiendra mardi prochain, 18 février 2014, à 10 heures.

*La séance a été levée à 10 h 25.*